



La communication conflictuelle^{*}

par Martina Sani

Penser (à) la communication c'est penser à un échange sinon harmonieux du moins égalitaire. En linguistique, la définition la plus simple décrit un passage d'informations partagées entre un émetteur adressant son message à un récepteur, dans une situation où un système d'intercompréhension mutuelle est toujours présumé. D'après Dominique Wolton (2008), la communication dans toutes ses formes (interpersonnelle, politique, interculturelle, médiatique) est le moyen qui permet aux individus et aux collectivités de se représenter, d'entrer en relation les uns avec les autres, et d'agir sur le monde. La communication est donc une condition nécessaire pour l'existence de toute société, *a fortiori* dans le modèle démocratique se basant sur le principe de la liberté et de l'égalité des sujets dans leurs relations mutuelles.

La réalité sociale prévoit tout de même une nature conflictuelle : une société sans divergences, ou conflits, non seulement n'existe pas, mais si elle existait, elle ne supposerait vraisemblablement aucune exigence communicative, étant donné que la prise de parole publique fonde la société elle-même et se propose comme le moyen pour résoudre les divergences d'opinion entre les individus et les groupes. Dans ce cadre, le caractère conflictuel de la communication représente néanmoins une réalité particulière qui aide à connaître l'ensemble du fonctionnement de la réalité sociale et politique.

* Cet article publie les résultats d'une recherche menée à l'intérieur du séminaire de Master qui a eu lieu dans l'année 2008-09 à l'Università degli Studi di Milano, corso di laurea specialistica in Lingue, culture e comunicazione internazionale, cattedra di Cultura Francese.



Et d'ailleurs, on sait combien les grands débats autour des choix stratégiques d'une nation, ainsi que des changements historiques et de la réalité sociale ont été essentiels au fil du temps. Malgré ce rôle, peu d'études se sont cependant chargés d'évaluer de plus près les modalités de fonctionnement d'une communication où la marque des conflits sociaux ou idéologiques se manifeste dans la construction du discours et dans son énonciation.

L'ouvrage de Uli Windisch (1987), qui considère les discours conflictuels comme des phénomènes sociaux plutôt que linguistiques, nous aide à aborder le sujet de la communication conflictuelle, c'est-à-dire de ce type d'interaction par lequel s'exprime le désaccord des locuteurs et dont l'auteur est parvenu à analyser le fonctionnement, les caractéristiques ainsi que les objectifs. Le déplacement de perspective proposé par Windisch souligne que le discours conflictuel poursuit des fonctions sociales, puisque, dans ce cas, l'information et la compréhension du message ne sont pas les seuls objectifs de la communication.

Le discours conflictuel, considéré comme une interaction indépendante d'autres types de discours, est défini par une totalité séparée et organisée selon une structure spécifique, avec ses procédés et ses contraintes. Il s'agit donc d'une situation communicationnelle particulière, puisque dans le discours conflictuel l'interlocuteur ne cherche pas à se situer sur la même longueur d'onde que l'autre personne, mais, au contraire, il essaye de déplacer ou de disqualifier l'autre par une adroite distorsion du message de celui-ci. Tout en se fondant sur un échange communicatif, le trait essentiel du discours conflictuel est donc cette volonté d'opposition qui, dénaturant l'échange, exprime l'agressivité du locuteur. Cela n'empêche qu'il s'agisse toujours d'un échange réglé, bien que la présence de règles, définissant le fonctionnement de l'échange et donnant raison de sa structuration, n'exclue nullement une certaine liberté dans la construction du discours et donc dans les possibilités de choix du locuteur. Bien mieux, le locuteur donne la mesure de sa capacité argumentative en déplaçant l'adversaire de son identité, afin de lui donner une position sociale négative. Pour ce faire, il pointe plutôt sur la manière d'interpeller l'autre, de le prendre à partie, puisque, au-delà du message, ce qui donne la mesure de la dimension polémique de l'échange est le degré de l'engagement émotionnel.

Pour qu'il y ait discours conflictuel il suffit que l'une des parties, à cause d'un désaccord préalable, interpelle l'autre qui, à son tour, doit être à même de rétorquer : c'est ainsi que, par la construction d'un ensemble d'énoncés exprimant l'opposition réciproque, l'échange prend une première articulation qui en fait déjà un discours conflictuel. Le discours étant le moyen par lequel des acteurs sociaux situés sur des positions opposées ou distantes se confrontent pour trouver un terrain d'entente, le conflit verbal est aussi défini comme un "contre-discours", puisque il s'agit de reprendre le discours de l'Autre pour le réfuter en le disqualifiant (*Ibid.*: 25).

Le locuteur qui entreprend une attaque verbale est alors contraint de considérer la nature des relations qu'il entretient avec l'interlocuteur, puisque dans son travail argumentatif le sujet parlant doit tenir compte du point de vue, des idéologies et de l'identité sociale de l'adversaire afin de parvenir à le surmonter.



En effet, la structure d'un discours conflictuel est définie par des rapports inégalitaires et hiérarchiques, car l'émetteur et le récepteur ne sont jamais sur le même plan, d'autant plus que les relations de domination sont un élément constitutif de toute interaction conflictuelle et que, dans ce cas, la domination de l'autre est atteinte par la manipulation de ce que l'adversaire dit, c'est-à-dire par un contrôle de sa parole dans le but de triompher de lui.

Pour ce faire, il faut faire appel à des techniques rhétoriques qui, d'après Windisch, s'insèrent parmi les stratégies discursives utiles à traiter le discours de l'autre :

- Le *discours rapporté direct* (ou citation authentique entre guillemets).
- Le *discours rapporté indirect*, c'est-à-dire la reprise du discours de l'autre, mais soumis à une transformation plus ou moins subtile. Utilisé surtout dans les conflits discursifs, ce procédé peut changer, s'il est adroitement appliqué, la représentation que le public-témoin va avoir de l'adversaire.
- *Formes de négation / réfutation* entraînant une opposition explicite, parfois même trop évidente. Parmi ces procédés il faut signaler la *rectification* (volonté de corriger le propos d'autrui) ; la *réfutation propositionnelle* (la négation de la validité de ce que Windisch appelle un "énoncé adverse", réalisée par une explication ou une justification qui en souligne le caractère inacceptable) ; la *réfutation présuppositionnelle* (réfutation des présupposés politiques ou idéologiques de l'autre, ou du contenu explicite de son énoncé).
- Le *démasquage*, c'est-à-dire la dénonciation du non-dit, des buts occultés du discours adverse : la prise de position du sujet en prend une force accrue en se donnant ainsi comme le résultat de l'effort pour rétablir la vérité occultée par l'autre.
- Le *masquage* est en revanche l'action de passer sous silence certains aspects de son propre point de vue non adaptés au contexte. Evidemment, ainsi qu'il est dit ci-dessus, l'adversaire aurait tout intérêt à démasquer une telle stratégie de silence.
- La *concession*, prévoyant l'adhésion apparente à l'énoncé d'autrui : l'énoncé commence par un accord apparent pour mieux agresser ensuite ; la valeur de l'échange en est modifiée, ainsi que la signification de l'énoncé de départ, jusqu'à aboutir à des conclusions opposées qui, renversant l'accord initial, créent un effet de surprise et renforcent l'argument.
- L'*ironie* et la *simulation*, en tant que procédés qui visent à ridiculiser à la fois la personne et le discours de l'adversaire, servent à réécrire le discours de l'autre sur le mode plaisant : l'ironie peut porter sur le sens du discours de l'autre, le sens de certains mots-clés ou la forme du discours. La simulation est de l'ironie sans marques explicites, d'où l'importance de la connaissance du contexte pour qu'elle soit perçue du destinataire véritable, c'est-à-dire le public qu'on amuse aux dépens de son adversaire.
- La *représentation fantasmatique* : il s'agit de reconstruire artificiellement l'image de l'autre, sans qu'elle ait plus aucun lien avec le discours de ce dernier (*condensé péjoratif*).



Windisch (*Ibid.*: 95) souligne aussi la possibilité de distinguer le discours conflictuel en le classant selon le degré d'émotivité :

- *Discours affectif-conflictuel (fortement affectif et émotif)* : marqué par des proportions élevées de vitupérant, de verbes de jugement et de restrictifs ; il propose aussi des expressions argotiques et familières, ainsi qu'une phraséologie exclamative. Ce type de discours possède sa propre logique, dictée par les émotions ; en effet, la charge émotive étant très élevée, tous les mécanismes du discours conflictuel sont poussés à l'extrême. Son rythme discontinu est à son tour indice de l'entraînement émotif, tandis que les exagérations (par l'emploi d'euphémismes) construisent à un autre niveau cet effet de surenchère. Le discours à dominante affective utilise enfin des représentations fantasmatiques, des figures symbolisant l'imaginaire collectif, tels que les personnifications, les familiarisations et les métaphores.

- *Discours didactique-conflictuel (faiblement affectif mais conflictuel)* : avec une progression argumentative linéaire et un enchaînement continu des arguments, de l'exposé des faits contextuels à une prise de position plus ou moins modérée du sujet énonciateur, sans rupture de registre énonciatif. En apparence, l'auteur donne une démonstration logique, construite indépendamment de toute volonté d'influencer autrui ; mais la visée sous-jacente et cachée est d'élaborer une vision péjorative du discours adverse et de faire adhérer le public-témoin à ses propres thèses.

- *Discours ironique-conflictuel (ludique, plus ou moins conflictuel)*, suggérant une prise de distance avec l'énoncé adverse par l'emploi de l'antiphrase (tel l'usage de termes valorisants, alors qu'on veut exprimer une dépréciation), des comparaisons ironiques et une rhétorique du consentement.

Le domaine politique est l'un des lieux d'élection du discours conflictuel et c'est là qu'on trouve les exemples les plus éclairants de ses techniques et des situations de son déclenchement. Au-delà des affrontements particuliers (les élections, le référendum), les objectifs de celui qui y agit sont nombreux et, le plus souvent, servis par des discours conflictuels : combattre les idées de l'autre, faire triompher sa propre idéologie par l'adhésion des électeurs, faire partager les enjeux discutés.

Il s'agit toujours d'assurer son positionnement et, donc, sa possibilité d'action, puisque "le langage est un instrument d'action et de pouvoir" à travers lequel les positions réciproques sont définies en raison du capital de chacun (Bourdieu 2001: 144). Les destinataires de ce type d'interaction sont l'adversaire et, surtout, le public-témoin, qui, par son vote, va se prononcer et, par conséquent, trancher entre les discours conflictuels. De ce fait, le deuxième objectif du discours conflictuel est celui de séduire le public-témoin grâce à un air de mise en scène, un aspect théâtral, voire ludique (Windisch 1987: 26). Cela expliquerait d'ailleurs que la majorité des hommes politiques soient à même de s'adapter à des rôles très différents et de jouer sur l'apparence, afin de créer un personnage charismatique, capable de séduire le public. Dans ce but, une autre stratégie est celle de chercher à mettre l'adversaire dans une position gênante : la relation inégalitaire qui s'établit de la sorte, assurant au vainqueur une position avantageuse, éloigne le plus souvent le public-témoin de son adversaire (*Ibid.* : 87).



Cette stratégie de déplacement peut être atteinte aussi grâce à l'efficacité de l'argumentation dont l'élaboration mobilise toutes les capacités intellectuelles de l'orateur au moment de *l'inventio*. Dans le discours rhétorique, il s'agit en effet de trouver les arguments efficaces et tous les instruments linguistiques et rhétoriques aptes à donner force au discours (Pigliapochi, 2008). A travers la parole, l'orateur doit parvenir à faire appel aux sentiments de l'auditoire et gagner son attention au détriment de l'adversaire. Il en va de même dans le discours conflictuel: pour surmonter l'autre, l'émetteur doit solliciter la participation émotive de l'auditoire, conquérir sa faveur en utilisant un langage spécialisé, avec un lexique très technique afin de donner l'impression d'une compétence élevée. Les argumentations conflictuelles dans le domaine politique supposent d'ailleurs une grande habileté verbale, une vaste capacité argumentative et une grande maîtrise des possibilités langagières. Cependant, ayant aussi le but de conquérir le consensus de toutes les couches de la population, y compris les moins cultivées, les acteurs politiques préfèrent tenir une forme de discours beaucoup plus proche de *l'affectif-conflictuel* que du *didactique*, parce que le premier se sert du langage quotidien et familier et crée donc un effet de proximité favorable à l'identification du destinataire réel: les électeurs que vise toujours l'homme politique au-dessus de l'épaule de son adversaire et, dans la situation d'affrontement verbal, aux dépens de celui-ci.

L'analyse des mécanismes d'action et de la finalité du discours conflictuel s'accompagne d'un effort conceptuel visant à la définition du caractère qui peut en déterminer la spécificité par rapport à d'autres typologies discursives, ce caractère permettant ensuite de vérifier l'existence d'une ultérieure spécification du genre. De toute évidence, le terme de définition (polémique) souligne d'emblée, d'après son étymologie – du grec *polemikos*, qui se réfère à la guerre – l'importance du trait de définition du genre pris en tant que catégorie globale: dans ce sens, le discours polémique se propose comme le moyen par excellence d'exprimer la lutte verbale. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, les acceptions du terme et leurs variations diachroniques aident à tracer tous les traits distinctifs du genre, bien que sa signification actuelle de "dispute intellectuelle", "conflit d'opinions", "manifestation d'hostilité" soit assez récente. De son côté, Pierre Oléron relevant que l'échange de paroles s'appuie sur un manque de compréhension réciproque, signale le caractère particulier de ce type de communication qui devient plutôt une forme d'attaque à l'autre, bien que portant sur un enjeu également important pour les deux parties.

L'évolution du concept exprimé par le mot "polémique" s'accompagne d'ailleurs à l'élargissement de son emploi, ce qui contribue sûrement à la définition du genre, c'est-à-dire des règles présidant à la construction d'un discours qui en réalise l'intention communicative. En politique, l'emploi du discours polémique dans les interactions entre gouvernement et opposition peut être vu comme une conséquence directe de divergences d'opinions qui ne se déroulent pas dans un milieu de simple argumentation. De telles divergences ayant comme objectif l'accès au pouvoir ou son maintien, la critique de l'adversaire par les procédés de la polémique (accusation



d'incompétence, de tromperie) devient même une stratégie presque constante parce qu'elle est un instrument d'influence sur les électeurs.

Christian Plantin (2003), souligne néanmoins le danger d'une exploitation abusive, lorsque la polémique entretient la persistance de la différence d'opinion. En effet, si la polémique devient envahissante, elle provoque l'échec du système dialectique à la base de la société, en transformant l'interaction publique en dissension systématique où le seul objectif devient la "minoration de l'adversaire" (Oléron 1995: 22). D'une façon souvent inattendue, l'énonciateur vise à affaiblir son récepteur en le désorientant pour l'empêcher de riposter et parvenir ainsi à son anéantissement. Ce caractère violent de la confrontation polémique peut être d'ailleurs la raison pour laquelle les études contemporaines sur l'argumentation ne s'arrêtent pas trop sur la polémique, puisqu'elles sont orientées plutôt vers l'analyse d'une rhétorique énonciative recherchant le consensus afin d'affaiblir les contrastes dans le débat (Plantin 2003: 377).

A priori, il existe une spécificité des questions qui, par nature, sont susceptibles de générer de la polémique. Il s'agit surtout de thèmes ayant des enjeux importants dans le domaine de la religion, de la politique, des idéologies, c'est-à-dire de thèmes engageant des choix essentiels. Toutefois, on assiste de plus en plus à une banalisation du mot, justement en raison de sa large utilisation au niveau de la communication de masse, de sorte que le journalisme se trouve doublement lié à ces phénomènes puisque, s'il est souvent à l'origine de la sollicitation ou de l'activation d'une confrontation polémique dans le débat public qu'il médiatise, il devient en même temps la cause d'une banalisation de certaines pratiques en raison de l'audience élargie, surtout du journalisme audiovisuel.

Difficile à être caractérisée par des formes spécifiques ou par le choix d'arguments particuliers ou encore par les valeurs dont elle discute, la polémique reste une modalité communicative complexe et souvent mal comprise, d'autant plus que le terme est largement utilisé comme "passe-partout" et même confondu avec l'argumentation ou la démonstration (*Ibid.*: 387). Guidé par la réflexion critique, on peut néanmoins s'essayer à préciser certaines articulations de ce type de discours en proposant une distinction de formes fondée sur des traits spécifiques de caractérisation et permettant de mettre en évidence leurs finalités particulières.

L'emploi de l'expression "guerre verbale", par lequel on peut identifier un type de discours conflictuel, souligne qu'il s'agit d'un combat entre deux personnes à travers la parole, pour éjecter l'adversaire de sa position (sociale ou politique) et ainsi le dominer, le neutraliser ou l'anéantir. La guerre verbale est donc définie par la situation et un certain emploi des mots renvoyant à des images négatives ou d'affrontement violent : il en est ainsi, par exemple, de l'expression "clore le bec à quelqu'un" (Greive 1985: 19). La plupart du vocabulaire des hostilités verbales a d'ailleurs des associations avec le champ sémantique de la lutte physique; mais c'est surtout par les mécanismes de déclenchement de la confrontation que se définit la situation, puisque dès que la cible perçoit dans le message de son adversaire la



déclaration de "guerre" et décide de répondre à l'agression, la bataille commence et peut atteindre un degré d'agressivité très élevé.

Bien évidemment, le déroulement du combat dépend du choix des deux interlocuteurs. Par la réponse défensive avec laquelle il s'engage dans la confrontation, celui qui est agressé peut se borner à se laver des accusations, mais il peut aussi bien choisir d'agresser à son tour. Son offensive représente alors plutôt une contre-attaque qui modifie bien évidemment l'équilibre de forces. Comme dans la lutte physique, dans une joute verbale le vaincu est celui qui baisse "l'arme", tandis que parvenir à avoir le dernier mot correspond au geste par lequel le vainqueur du combat souligne son triomphe (*Ibid.*: 19).

En parlant de *K.O. verbal*, Uli Windisch, tout en tenant bien évidemment compte du caractère de lutte propre au genre, entend néanmoins souligner surtout la jouissance suprême du polémiqueur lorsqu'il parvient à mettre l'autre hors du jeu par une défaite complète et définitive. Dans ce cas, l'affrontement est porté jusqu'à ses conséquences extrêmes puisque le K.O. verbal se sert de procédés visant à disqualifier l'identité même de l'adversaire. Et d'ailleurs, la polémique est, après tout, une guerre symbolique où, autrement que dans un match physique, la confrontation peut perdurer à l'infini par une reprise toujours renouvelée de la parole. En politique, par exemple, la réponse est presque une obligation, pour ne pas donner raison à l'agresseur en restant silencieux. Si le plus souvent ce n'est que par le choix du public-témoin que ce processus peut prendre fin, la possibilité d'arriver à terrasser l'adversaire jusqu'à le priver de la parole devient une manière assurée de décider à l'avance de ce choix, par la tendance du public à s'aligner du côté du vainqueur.

La *dérision* est l'association de l'humour et de l'agression; utilisée dans le discours conflictuel, elle représente une arme qui vise à blesser la cible dans l'âme, parce qu'il s'agit d'une "moquerie méprisante et dédaigneuse avec le but de tourner en ridicule, mépriser, souligner l'insignifiance" (Mercier, 2001: 9). Tout en étant associée au rire, elle s'éloigne donc de l'humour qui est moins déstabilisant. Cet aspect cuisant de la dérision est dû à sa volonté de "soustraire l'objet concerné à toute considération. Rire de dérision, c'est rire à propos d'un objet dont l'ambivalence est connotée négativement" (Feuerhahn 2001: 191). Non moins fort que l'affrontement direct, ce processus entraîne une mise à distance de la cible, le rire devenant un moyen très efficace d'en amoindrir l'importance. La minoration de l'adversaire s'accompagne d'ailleurs d'un effet contraire puisque, ainsi que le montre Freud, le rire, tout en dévalorisant la victime, conforte l'ego de l'émetteur parce qu'il implique non seulement le triomphe du moi, mais encore du principe de plaisir qui trouve ainsi moyen de s'affirmer en dépit de réalités extérieures défavorables¹.

Grâce à sa fonction cathartique, la dérision représente néanmoins un outil pour trouver le juste équilibre entre contestation et régulation au niveau des valeurs

¹ Freud S., *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris, Gallimard, 1930 cité par Feuerhahn N., 2001, p.191.



sociales; autrement dit, la dérision ne vise pas toujours à déstabiliser le système social, mais elle peut servir comme correcteur social capable d'orienter et de modifier les mœurs par le rire, en remodelant l'identité collective. Dans ce cas, la mise à distance par le rire devient un moyen pour reconduire à ses justes proportions la situation ciblée, sans que l'opposition prenne un caractère trop ouvertement violent.

Même si les sociétés occidentales sont officiellement laïques, le pouvoir politique garde toujours un caractère sacré, signifié par l'existence d'une barrière entre ses détenteurs et la sphère profane (Meyer, 1995). Pour que les citoyens puissent entrer en contact avec le pouvoir d'une manière socialement légitime, ils doivent alors refuser la violence et respecter le pluralisme (Derville 2001: 145). Cela permet de comprendre l'efficacité de la dérision dans la contestation politique puisqu'elle devient une manière de critiquer sans avoir l'air de vouloir frapper, grâce à la capacité du rire de détourner l'agressivité toujours sous-tendue au discours polémique.

Le Pen peut constituer un exemple de cette capacité du rire d'agresser sans paraître, surtout que, conscient de sa singularité – car il est le seul à avoir gardé le franc-parler populaire et l'humour breton – il se donne de plus comme paria de la politique et victime d'un vaste complot médiatique. Prenant ainsi la posture de la victime, il a choisi d'incarner le symbole du contre-pouvoir, ce qui légitime en retour l'arme de la critique et de l'agression verbale dont il s'est doté en plus de son action de subversion par le rire (Bonnafous 2001: 54).

Les premières victimes de Le Pen sont les journalistes, cibles de ses techniques de dérision, visant à les disqualifier pour mieux les battre ensuite à travers un K.O. verbal. Sa méthode est toujours la même: rendre les journalistes intolérants et agressifs, leur reprocher de fausses suppositions, leur couper la parole par des réparties imprévues grâce à un large emploi de jeux de mots, de métaphores et de calembours. Bien évidemment, ce type d'attaque peut aussi viser de loin, et en effet, la critique de Le Pen s'élargit volontiers à divers aspects de la réalité. Une autre stratégie, dont Jean-Marie Le Pen n'a évidemment pas le monopole, mais qui lui réussit assez, consiste à placer le journaliste en contradiction avec ses valeurs et ses référents, par un jeu dialectique frisant souvent l'amalgame. C'est la situation analysée par Bonnafous (*Ibid.* 55) où la journaliste Christine Ockrent qui entendait lui reprocher son racisme avait été réduite au silence par un renversement de situation où Le Pen parvenait à dénoncer le racisme de Jules Ferry et Léon Blum, personnages que la journaliste ne pouvait pas désavouer.

On retrouve dans le discours lepéniste l'ensemble des procédés que Marc Angenot dénomme "figures de l'agression" ou "ensemble des moyens non démonstratifs, non argumentatifs, visant à déconsidérer l'adversaire, à menacer sans réfuter"². Cependant, Le Pen ne se borne pas à ces procédés, puisqu'il lui arrive aussi d'avoir recours au sarcasme et l'injure, en dépassant alors les limites de l'agressivité

² Angenot, 1982, *La parole pamphlétaire: contribution à la typologie des discours modernes*, Payot, Paris, chapitre VI 3 et 4, p. 249 sq. cité par Bonnafous S., 2001, p. 57.



maîtrisée, puisque l'injure, version poussée à l'extrême de l'attaque verbal, n'arrive pas à sauvegarder la capacité de canalisation de la violence de la polémique (Kerbrat-Orecchioni 1980 :14). Toutefois, il faut souligner que la frontière subtile entre l'*effet injure* et l'*effet dérision* dépend largement du contexte, de la réaction de la cible ainsi que de l'attitude des auditeurs et de leur appartenance ou non au monde idéologique de l'émetteur. Et d'ailleurs, le Président du Front National se défend en revendiquant son droit à l'ironie et aux jeux de mots. Ses blagues à "effet injurieux" parviennent à ridiculiser l'adversaire, bien qu'elles soient complexes à juger, à cause de la difficulté à les dissocier du jeu de mots ou de l'injure, mais aussi parce que toutes les stratégies de Le Pen jouent de l'implicite et que toutes ses prestations se transforment en scène de théâtre misant sur les registres du rire.

La *satire* est la représentation critique et comique d'un défaut, d'un vice, observé dans la réalité, sur le plan moral, politique ou social. Quelle que soit la forme qu'elle emprunte, la satire se présente toujours comme un geste engagé : le comique n'y est jamais gratuit. De plus, son effet passe par un mécanisme de positionnement réciproque qui vise à renverser la situation de départ. En tournant par exemple en dérision un mécontent, le satiriste cherche à le discréditer, à dévoiler sa fausseté, son incohérence. Le rire satirique comporte donc du mépris, parfois même de l'agressivité, en impliquant une distance, un détachement de la cible.

L'analyse de Gregory Derville sur le rôle de la satire dans les médias français comme instrument de dénonciation s'arrête sur l'exemple du *Bébête Show*, une émission initialement conçue comme un divertissement sans aucun enjeu politique, mais qui a ensuite modifié sa formule en l'orientant sur une satire politique très appréciée par le public. Le sort de l'émission est cependant utile à comprendre certains mécanismes de ce type de discours conflictuel. En dépit du succès et du droit à la satire, reconnu par la plupart des hommes politiques, le suicide, en 1993, de Pierre Bérégovoy, alors premier ministre (peut-être causé par le scandale déclenché au cours d'une émission) a traîné la légitimité de celle-ci dans la boue, jusqu'à en arrêter le cours.

De toute évidence, la capacité de contrôler la violence par la parole ne réussit pas toujours, aussi bien que l'effet de désamorçage du rire, ainsi qu'en témoignent les polémiques en chaîne qui finissent par secouer parfois l'ordre social (Derville 2001 :151). La satire et la dérision, pour exister, supposent évidemment que la liberté d'expression soit garantie, ainsi qu'en témoignent les cas où la critique du pouvoir peut coûter la vie; néanmoins, la tolérance des démocraties à l'égard de la critique politique doit aller de pair avec une cohésion suffisante entre les personnes et une certaine adhésion à l'organisation sociale. Le respect de la liberté d'autrui inclut la protection de l'honneur des personnes, même si cela pourrait mettre en cause l'exercice de la liberté d'expression et la légitimité de la satire et de la dérision. D'un autre côté, la liberté d'expression constitue l'un de meilleurs indicateurs quant au degré de libéralisme d'une société, parce que l'une des fonctions de la liberté d'expression dans notre système politique est de susciter le débat (Wachsmann, 2003 : 299).



S'il est vrai que la civilisation est le résultat de l'effort d'endiguer la violence collective et d'assurer la sécurité grâce à l'action du pouvoir et au contrôle du comportement individuel, la dérision reste un moyen d'exercer une opposition à ce contrôle d'une façon socialement acceptable; elle est donc un moyen de libérer l'agressivité contenue. Ce mécanisme de régulation devient même, dans un système autoritaire, la seule arme disponible pour se révolter contre le pouvoir sans être condamné. Quelle meilleure façon d'utiliser l'humour sans courir le risque d'être accusé de diffamation? D'autant plus que "si la victime ne reconnaît pas les règles du jeu, elle sera accusée de ne pas avoir le sens de l'humour" (Avener-Diem 1987: 17). Cependant, comme nous le signale Arnaud Mercier, dans le passé, la dérision autorisée – représentée par le bouffon de cour – aboutissait au bout des comptes à renforcer le système du pouvoir même (voir aussi Meyer, 1995). On peut alors considérer le *Bébête Show* comme le bouffon moderne des écrans français: à travers la caricature des hommes politiques, il peut même parvenir à en améliorer l'image, voire les faire apparaître plus proches de nous (Mercier 2001: 16). Sauf à respecter les équilibres délicats d'une violence légitimée, parce que canalisée et détournée, mais toujours en passe de devenir suspecte ou excessive.

BIBLIOGRAPHIE

- Avner Z., Diem J.-M., 1987, *Le Sens de l'humour*, Dunod, Paris.
- Bonnaïous S., 2001, "L'Arme de la dérision chez J.-M. Le Pen", *Hermès* 29, p. 53-63.
- Bourdieu P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris.
- Derville G., 2001, "Éléments de démocratie ou 'Menace pour la démocratie'. Récupération, disqualification et routinisation du Bébête Show", *Hermès* 29, p. 145-154.
- Feuerhahn N., 2001, "La dérision, une violence politiquement correcte", *Hermès* 29, p. 187-197.
- Greive A., 1985, *Le Discours polémique. Comment fonctionne la polémique*, Roellenbleck, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *Le Discours polémique*, PUL, Paris.
- Mercier A., 2001, *Introduction*, *Hermès* 29, "Pouvoir de la dérision, dérision des pouvoirs", p. 9-18.
- Meyer M., 1995, *De l'insolence. Essai sur la morale et la politique*, Grasset, Paris
- Oléron P., 1995, "Sur l'argumentation polémique", *Hermès* 16, p. 15-27.
- Pigliapochi S., 2008, "Les passions dans la campagne électorale 2007", in Morgante J. (dir.) *Passions Françaises, Passions des Français*, Cuem, Milano.



Plantin Ch., 2003, "Des polémistes aux polémiqueurs", in *La parole polémique, études réunis par Declercq G., Murat M., Dangel J.*, Champion, Paris.

Wachsmann Patrick, 2003, "La polémique face au droit de la presse" in *La parole polémique, études réunis par G. Declercq, M. Murat, J. Dangel*, Champion, Paris.

Windisch Uli, 1987, *Le K.O. verbal. La communication conflictuelle, L'âge d'homme*, Lausanne.

Wolton D., 2008, *Laboratoire, Information, Communication et enjeux scientifiques*, site CNRS, <<http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/commpol.html>> (12.02.2009)

Martina Sani est étudiante de Master 2 à l'Università degli Studi di Milano où elle prépare un mémoire sur "L'internazionalizzazione nel mondo dell'educazione superiore: il caso australiano".

Son mémoire de licence portait sur "Le periferie di Londra e Parigi: differenze nell'assetto urbanistico e sociale".

sanimartina@gmail.com